



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51238>

Département(s) de publication : **71, 21**

Annonce n° **26-51238**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de Givry (Saône-&-Loire)

**Type de Numéro national d'indentification** : SIREN

**N° National d'identification** : 21710221900011

**Ville** : Givry

**Code postal** : 71640

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 71, 21

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=691491&orgAcronyme=h9r>

**Identifiant interne de la consultation** : REPAS\_SCOLAIRES

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Mairie de Givry

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 26/06/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Service scolaire, périscolaire et extrascolaire de la Mairie de Givry. Autorité locale.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Service de confection et livraison de repas en liaison froide avec pain et serviettes de table aux services scolaire, périscolaire et extrascolaire dans les locaux du restaurant municipal. La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 3° du Code de la Commande Publique. Accord-cadre à bons de commande monoattributaire, passé par un pouvoir adjudicateur avec quantités minimum et maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 55523100

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Service de confection et livraison de repas en liaison froide avec pain et serviettes de table aux services scolaire, périscolaire et extrascolaire dans les locaux du restaurant municipal. La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 3° du Code de la Commande Publique. Accord-cadre à bons de commande monoattributaire, passé par un pouvoir adjudicateur avec quantités minimum et maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.

**Lieu principal d'exécution du marché :** GIVRY (Saône-et-Loire)

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 3 du Code de la Commande Publique. Accord-cadre à bons de commande monoattributaire, passé par un pouvoir adjudicateur avec quantités minimum et maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre commencera dès la notification du marché, estimée en juillet 2026, pour une durée d'un an, renouvelable trois fois un an, par reconduction tacite. En cas de non reconduction, la collectivité enverra un courrier avec accusé de réception, au minimum 4 mois avant la date d'échéance du contrat La durée maximale de l'accord-cadre est de 4 années. Le montant minimum annuel de l'accord-cadre est de 49 000 € HT par an. Le montant maximum annuel de l'accord-cadre est de 170 000 € HT par an, soit un maximum de 680 000 € HT sur la durée totale maximale de 4 ans. Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction d'un recours : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21016 Dijon Tél : 03.80.73.91.00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24/05/2026